

De treize à vingt-deux cantons

- En te basant sur la carte n° 5 de la page 47, énumère les nouvelles régions créées par la France dans la République helvétique.

- Quels sont les six nouveaux cantons créés en 1803, par l'Acte de médiation.

- Pourquoi Genève, Neuchâtel et le Valais n'entrent dans la Confédération qu'en 1815.

- Avec l'Acte de médiation, les cantons sont «de nouveau souverains». Qu'est-ce que ça signifie?

- La carte n° 7 remplit les frontières de la carte actuelle, pourtant la Suisse compte 23 cantons (26 avec les demi-cantons), et non 22. Quel est celui qui manque?

De treize à vingt-deux cantons (suite)

- A quoi fait référence le dessin de la page 46 ?

